

IMPACT LOCAL

34

34 établissements accueillent les élèves

47

47 bâtiments sont entretenus au quotidien

+ de 10 000

Plus de 10 000 élèves sont transportés en toute sécurité

+ de 20 000

Plus de 20 000 élèves sont soutenus dans leur réussite

Ensemble,
pour la
réussite
de **chacun**
Cohérence • Collaboration • Soutien



Contactez-nous

Pour toute demande relative notamment à :

- l'obtention d'une copie de votre relevé de compte ;
- votre numéro d'inscription Internet ;
- un changement d'adresse postale ;



veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : taxescolaire@cssd.gouv.qc.ca



819 663-9221, option 1



200, boul. Maloney Est
Gatineau (Québec)
J8P 1K3



Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 

TAXE SCOLAIRE

2026-2027

**Simplifiez-vous la
vie dès aujourd'hui**

Votre facturation annuelle de taxe
scolaire est disponible en ligne !



www.cssd.gouv.qc.ca/communaute/taxe-scolaire



À quoi sert la taxe scolaire ?

Elle contribue à offrir aux élèves des milieux d'apprentissage fonctionnels et sécuritaires, en soutenant notamment :

- l'entretien des écoles ;
- le transport scolaire ;
- les services essentiels (chauffage, électricité) ;
- l'organisation et l'administration scolaires.

Le saviez-vous ?

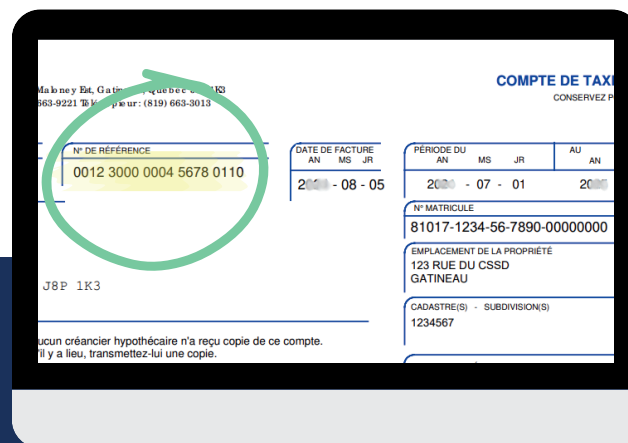
- La taxe scolaire ne finance pas les salaires des enseignants.
- Elle sert principalement à l'entretien des bâtiments scolaires.
- Le taux de taxe scolaire est fixé par le gouvernement du Québec (0,07899 \$ par 100 \$ de l'évaluation).

La taxe scolaire représente environ **4%** des revenus totaux du centre de services

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par les services bancaires en ligne de votre institution financière (Internet ou téléphone).

Pour effectuer un paiement électronique, vous devez inscrire le Centre de services scolaire des Draveurs comme **fournisseur** sur la plateforme de votre institution financière. Effectuez une recherche avec le mot «**DRAVEURS**», puis sélectionnez «**CSS des Draveurs – TAXES**». Vous devez ensuite inscrire le numéro de référence à 20 chiffres figurant sur votre facture.



- Au comptoir ou au guichet automatique de votre institution financière.
- Par la poste : chèque ou mandat bancaire/postal payable au Centre de services scolaire des Draveurs. Veuillez inscrire le n° de dossier sur votre chèque.
- Au comptoir de perception du centre administratif du Centre de services scolaire des Draveurs, les modes de paiement suivants sont acceptés :
 - o carte de débit ;
 - o argent comptant ;
 - o chèque.



Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, à l'exception des jours fériés et de la période estivale.

*Veuillez noter que le CSSD sera fermé le 7 août 2026.



Changement de propriétaire

Nouvelle propriété = nouveau n° de référence

Veillez noter que le numéro de référence (ex. : 0012 3000 0004 5678 0110) est associé à la propriété. Assurez-vous que ce numéro correspond bien à la propriété visée avant d'effectuer votre paiement afin d'éviter toute erreur ou tout retard de traitement.



Dates d'échéance

COMPTÉ INFÉRIEUR À 300 \$

Payable en un versement :

- **3 septembre 2026**

COMPTÉ ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 300 \$

Payable en deux versements :

- **3 septembre 2026**
- **2 décembre 2026**